



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 54193

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'accueil des personnes âgées. Elle lui demande quel était, au 1er janvier 2014, le ratio du nombre de places en EHPAD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans, dans chacun des quatre départements lorrains. Dans l'hypothèse où des écarts importants seraient constatés, elle lui demande quelle en est l'explication.

Texte de la réponse

S'agissant de places de maison de retraite, logements de logements-foyers, places d'hébergement temporaire et lits de soins, le taux d'équipement national est de 122 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus. Le taux d'équipement en structures médicalisées (EHPAD et USLD) est de 100 places pour 1 000 habitants âgés de plus de 75 ans (données DREES au 31 décembre 2013). Concernant la région Lorraine, le taux d'équipement est le suivant (données fournies par l'agence régionale de santé au 31 décembre 2014) :

		Nb	Places Autorisées	Tx equipement
LORRAINE	EHPAD	281	22 735	105,01
	EHPA sans crédits Assurance maladie	8	176	0,81
	Logement-Foyer	108	5 032	23,24
	PFR	4	°°	
	AJ autonome	3	49	0,23
	SSIAD PA	88	4 242	19,59
	ESAd	15	150	0,69

MEURTHE ET MOSELLE	EHPAD	74	6 530	99,25
	EHPA sans crédits Assurance maladie	2	34	0,52
	Logement-Foyer	45	2 341	35,58
	PFR	1	°°	
	AJ autonome	36	265	4,03
	SSIAD PA	24	1 232	18,72
	ESAd	3	30	0,46
MEUSE	EHPAD	26	2 115	106,43
	EHPA sans crédits Assurance maladie	2	25	1,26
	Logement-Foyer	7	298	15,00
	PFR	1	°°	
	AJ autonome	14	63	3,17
	SSIAD PA	14	1 232	62,00
	ESAd	2	20	1,01
MOSELLE	EHPAD	119	8 546	94,04
	EHPA sans crédits Assurance maladie	1	50	0,55
	Logement-Foyer	44	1 850	20,36

PFR	1	°°		
AJ autonome	31	187	2,06	
SSIAD PA	30	1 711	18,83	
ESAd	6	70	0,77	
VOSGES	EHPAD	62	5 544	138,77
	EHPA sans crédits Assurance maladie	3	67	1,68
	Logement-Foyer	12	543	13,59
	PFR	1	°°	
	AJ autonome	27	128	3,20
	SSIAD PA	20	772	19,32
	ESAd	3	30	0,75

Population + 75 ans °

LORRAINE 216 493

Meurthe-et-Moselle 65 796

Meuse 19 872

Moselle 90 874

Vosges 39 951

Extraction FINESS du 3 décembre 2015

° estimation population 2014 - source INSEE

°° il n'y a pas de notion de capacité pour les PFR (file active)

En volume financier, entre 2006 et 2012 (enveloppes anticipées), la Moselle a bénéficié de près de 60 % de l'enveloppe régionale pour les créations de places EHPAD (Meurthe-et-Moselle : 26%, Vosges : 8% et Meuse : 6%). La priorité a donc été donnée à la Moselle au niveau régional pour les années 2012 et 2013.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54193

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2014](#), page 3358

Réponse publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 519